LA MISSION MARCHAND

A TOULON

LA JOURNÉE DE MERCREDI

La matinée en ville

Toulon, 31 mai. — En ville, l'animation est extrême; Toulon est aujourd'hui mieux pavoisé qu'hier; quant à l'enthousiasme de ses habitants, il a subi une progression analogue.

Confraternité coloniale

Les officiers et sous-officiers de la mission Marchand ont eu ce matin la pensée de se rendre au cimetière de Toulon, déposer une couronne sur la tombe de leur camarade, le capitaine Simon qui, au cours de la campagne africaine de la mission, rentra malade en France et mourut peu après en Algérie. On a beaucoup remarqué qu'ils se sont pieusement agenouillés et ont prié sur la tombe de leur ancien compagnon d'armes.

La réception de la presse

Toulon, 31 mai. — Le commandant Marchand a reçu, ce matin, à dix heures, les journalistes parisiens, dans le salon du Grand-Hôtel.

Invités par leur hôte à prendre l'apéritif, les journalistes ont passé une demi-heure avec lui. Le sujet de la conversation a été principalement la question du voyage à Paris des tirailleurs soudanais de la mission, question mise sur le tapis par un de nos confrères.

Lorsque le commandant était au cœur de l'Afrique, dans la brousse, il stimulait le zèle des tirailleurs en leur disant : « Il faut aller jusqu'au bout, si vous voulez voir Paris ! » C'est une promesse formelle qu'il leur a faite. Paris fut le mot magique pour relever les courages abattus, pour donner une nouvelle vigueur à ces hommes exténués : « Allons, enfants, courage, nous allons à Paris ! » et dans ce mot, dans cet espoir de voir la merveille des merveilles, tous ces braves moricauds puisaient ardeur, force, intrépidité.

Or, à son arrivée à Toulon, le chef de la mission a appris que le séjour des sénégalais à Paris était refusé par le gouvernement.

Ça a été un véritable chagrin pour le commandant Marchand.

Il allait, aux yeux de ses compagnons, être diminué, car il ne tenait pas une promesse faite, et ce qu'ils considèrent comme une récompense, qui leur est due.

Tous les journalistes présents à la réception, ont appuyé l'idée de ce voyage. Les uns voulaient les voir figurer à la revue du 14 Juillet, d'autres simplement demeurer quelques jours à Paris, mais tous sont d'accord pour reconnaître que la promesse que leur a faite le commandant doit être tenue; il ne faut pas que ces braves nègres aillent dire dans leur pays qu'on ne peut ajouter foi à la parole d'un français. Il faut qu'ils y retournent émerveillés et disent à leurs compatriotes la grandeur et la beauté de la France. Les nouveaux explorateurs qui traverseront les pays parcourus par Marchand, ne pourront qu'y gagner.

Durant toute cette discussion, le commandant Marchand est demeuré sur une grande réserve. Il s'est borné à répondre : « Je ne suis qu'un soldat, j'obéis aux ordres qu'on me donne, n'ayant pas celui d'emmener mes tirailleurs, je dois les laisser ici, malgré la peine que j'en ai, mais je reviendrai avant leur départ pour l'Afrique. Je veux faire ce que je n'ai pas le temps de faire, aujourd'hui, leur serrer la main, leur dire adieu, revivre quelques instants encore, avec eux. »

Puis le commandant a parlé des deux petits négrillons qu'il a avec lui, et qu'il essaiera de caser à Paris, dans quelque maison d'éducation. Ces deux enfants sont très gentils, très intelligents.

Enfin on a recausé du voyage d'exploration, qui vient d'être effectué si brillamment par la mission Marchand, en l'honneur de laquelle, on lève les verres et l'on se sépare pour laisser le commandant et ses compagnons se préparer à répondre à l'invitation de l'amiral Fournier, qui a voulu les fêter à bord du *Brennus*.

Une interview du commandant

Toulon, 31 mai. — Le commandant Marchand a répété, ce matin, combien il était touché de la magnifique réception qui lui a été faite à Toulon, réception à laquelle il s'attendait si peu, lui et ses compagnons.

Ils en sont tout heureux et en garderont un souvenir impérissable. Mais quelle fatigue pour ceux qui n'aspiraient à toucher la terre de France que pour se reposer dans le calme de la vie de famille !

A cette demande : Entrevoyez-vous une suite à votre voyage d'exploration Congo-Nil ? Il sourit, demeure pensif un instant, puis me dit : Je ne puis vous répondre, et après une pause, il ajoute : Pour l'instant.

Mais je lis dans sa pensée que notre vaillant explorateur ne s'arrêtera pas là. Il parle des relations excellentes qu'il a établies avec les populations, qui ont été en contact avec la mission, partout il a semé l'amour de la France. On nous aime et on nous apprécie sur le Nil, trois millions d'hommes eussent accouru à sa voix ; et les Abyssins étaient là aussi tout près, tout dévoués, car ceux-là également aiment la France, et l'accueil fait par eux à la mission en est la preuve manifeste.

Le commandant Marchand a répété : soldats avant tout j'ai souffert, mais les yeux tournés vers l'avenir, j'espère.

Le déjeuner à bord du « Brennus »

Toulon, 31 mai. — Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu, à bord du *Brennus*, vaisseau-amiral, les déjeuners offerts par l'amiral Fournier, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée.

L'amiral a fait installer deux banquets : le premier, auquel il assiste, est offert à Marchand et à ses huit officiers ; il est de trente couverts ; le second réunit les sous-officiers métropolitains et sénégalais de la mission et les officiers mariniers de l'escadre.

Au banquet des officiers assistent : Le vice-amiral de La Jaille, préfet maritime, les contre-amiraux Caillard et Godin, commandants en second de l'escadre, les contre-amiraux Bellanger et Bourdon, les généraux Coronnat et Pallé, l'intendant-général Baratier, père du brave compagnon de Marchand, les colonels de l'infanterie de marine, de l'artillerie de marine, et du 111e de ligne, les capitaines de vaisseau Cordier chef d'état-major de l'escadre, et Boué de Lapeyrière, commandant du *Brennus*, le plus ancien capitaine de vaisseau de l'escadre présent à Toulon, le capitaine de frégate Ridoux, commandant du *d'Assas*, etc.

Le banquet des sous-officiers a lieu dans la batterie, ce sont les officiers mariniers de l'escadre qui reçoivent les sous-officiers de la mission.

Toulon, 31 mai. — Dès onze heures, le canot de l'amiral Fournier et les autres canots étaient à quai, lorsque le commandant Marchand, les officiers et les sous-officiers de la mission invités, se sont embarqués pour se rendre à bord du vaisseau-amiral.

Au départ, une ovation chaleureuse leur a été faite. On crie plus fort que jamais : Vive Marchand, Vive Baratier, Vive l'armée, Vive la marine. Des embarcations multiples circulent dans la rade et entourent les canots de la mission; elles sont escortées par des patriotes qui acclament le commandant jusqu'à son arrivée au *Brennus*.

Le déjeuner à bord fut très animé ; officiers et sous-officiers fraternisèrent. Au dessert, l'amiral Fournier, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, a prononcé l'allocution suivante :

« Mon cher commandant, messieurs,

» C'est avec une joie émue et profonde que j'ai l'honneur aujourd'hui de vous souhaiter la bienvenue sur le *Brennus*, au nom des officiers de notre belle escadre de la Méditerranée, dont chacun a suivi de loin dans les élans d'une pensée anxieuse le long et glorieux sillon que vous traciez, vous et votre vaillante troupe, d'une rive à l'autre de l'Afrique, bravant les obstacles, les fatigues, les privations et les périls de toute sorte.

» Vous avez montré une fois de plus pendant ces trois années d'épreuves que des officiers formés comme vous dans les campagnes lointaines à la rude école des troupes de la marine savent puiser dans leur profond dévouement à leur patrie l'esprit de sacrifice et les trésors d'énergie qu'ils dépensent sans compter et sans défaillance pour la gloire du pays.

» Messieurs, levons tous nos verres en l'honneur du commandant Marchand et de ses héroïques compagnons. »

Au discours de l'amiral Fournier, le commandant Marchand a répondu par ces paroles :

Discours du Commandant Marchand

« Amiral, Messieurs,

» Je crois vraiment marcher dans un rêve ; lorsque je promène mes regards autour de cette table, je n'y vois que de grands chefs qui se présentent cependant comme s'ils étaient seulement des amis et dont les mains sont tendues vers moi pour me remercier de ce que j'ai fait. C'était mon devoir de soldat.

« Aujourd'hui, j'ai un devoir doux à remplir ; je remercie la marine de ce qu'elle a fait pour nous. Je remercie le capitaine commandant du *d'Assas* de l'agréable traversée qu'il nous a fait faire. Grâce à lui, grâce à son beau croiseur, nos tirailleurs ont eu une première idée de ce qu'était la flotte française et leur enthousiasme n'a pu que grandir lorsqu'ils ont vu la rade et l'arsenal.

» Messieurs, au nom de la mission, je bois à la marine ».

Après le banquet, l'amiral Fournier a voulu donner au commandant Marchand une marque particulière d'estime. Il lui a fait passer une inspection générale du navire, tout l'équipage étant à son poste. C'est un honneur insigne que l'amiral a ainsi témoigné au vaillant explorateur, car cette cérémonie n'a jamais été ordonnée sur le navire amiral de l'escadre en l'honneur d'un officier du grade de commandant.

En débarquant sur le quai et sur tout le parcours jusqu'à leur hôtel, les membres de la mission ont été de nouveau salués par des vivats.

LE DÉPART DE TOULON

Toulon, 31 mai. — Les Sénégalais, au moment du départ de Marchand, ont témoigné un véritable désespoir. La plupart d'entr'eux pleuraient à chaudes larmes. Devant cette désolation, Marchand a demandé par dépêche au ministre l'autorisation de laisser un officier près de ses tirailleurs jusqu'à leur départ pour Dakar.

Vu la réponse du ministre, le commandant Marchand a désigné le capitaine Mangin. On sait que le capitaine Mangin, de l'infanterie de marine, avait la direction plus spéciale des tirailleurs : c'était lui qui les avait amenés à Dakar, lorsqu'il avait fallu constituer la mission.

Dès que les tirailleurs ont appris la nouvelle du séjour à Toulon du capitaine. Ils se sont mis à danser et à pousser des cris de joie.

A son arrivée à l'arsenal, la mission a trouvé les mêmes ovations qu'à son arrivée. La foule était considérable sur les quais ; le commandant et ses officiers sont montés en voiture découverte pour se rendre à la gare de l'Oiseuse.

A la station, les cris de Vive Marchand ! Vive l'armée! ont été plus nourris que jamais ; c'était une véritable marche triomphale. Plus de 5,000 personnes étaient là. Le commandant et ses officiers ont pris congé des autorités civiles et militaires de Toulon, puis sont montés dans un train spécial qui doit les conduire à Paris.

Dans le même train ont pris place également les députés, les délégations et les membres de la presse. Le train est parti exactement à 5 heures 49 au milieu des ovations. Quelques sous-officiers et caporaux nègres qui assistaient sur le quai au départ de la mission, ne voulurent pas abandonner leur chef et essayèrent de prendre les wagons d'assaut. On a dû les emmener de force.

Arrivée de Marchand à Marseille

Marseille, 31 mai. — Une foule énorme attend le commandant dans la cour de la gare. Malgré la consigne sévère qui interdit de pénétrer sur les quais, plus de 300 personnes ont réussi à passer. La foule murmure contre les mesures ayant pour objet de conserver à la réception un caractère exclusivement officiel.

Le train entre en gare à 6 heures 58; les officiers de la garnison s'avancent pour recevoir Marchand, mais déjà la foule s'est emparé de lui. Une immense clameur retentit, répétée au dehors de la gare : Vive Marchand ! Marchand est littéralement enlevé et porté en triomphe. C'est à peine si le général Metsinger et le préfet peuvent lui adresser quelques mots de bienvenue. Ses compagnons et lui sont entraînés au milieu d'un enthousiasme délirant jusqu'à la salle d'attente. C'est là que sont groupées les délégations patriotiques et d'anciens militaires.

Le général Metsinger les présente à Marchand, tandis que les acclamations continuent; mais il n'y a pas un moment à perdre, le train n'a que trois quarts d'heure d'arrêt.

Le cortège officiel traverse la cour pour se rendre à l'Hôtel Terminus.

La foule fait une nouvelle ovation à la mission, l'enthousiasme déborde.

Au dîner qui a été servi, des toasts ont été portés au commandant Marchand par le général Metsinger et par le préfet. Le commandant a répondu d'une voix émue : Nous n'avons pu passer à Marseille sans adresser un souvenir à nos malheureux camarades morts à Tombouctou. Ne pouvant nous rendre sur leur tombe, nous leur envoyons une couronne comme témoignage de notre admiration.

Le retour à la gare a lieu au milieu des mêmes manifestations. Le commandant Marchand, en proie à une émotion croissante, pleure et tend les mains vers la foule sans pouvoir prononcer une parole.

C'est avec beaucoup de peine que le train peut démarrer du milieu de la foule compacte qui se presse sur les quais.

Avignon, 31 mai. — Le train est arrivé à 9 heures 30. Une réception très enthousiaste a été faite par la population à la mission. Mme Baratier, mère du capitaine Baratier, qui habite Avignon, a serré au milieu des acclamations, la main du commandant Marchand.

Après dix minutes d'arrêt, le train est reparti au milieu des cris de : Vive la France! vive Marchand!

Au Conseil municipal de Paris

Paris, 31 mai. — Plusieurs membres du Conseil municipal se montrant, eux aussi, inquiets du discours du commandant Marchand à Toulon, ont demandé au bureau du Conseil municipal de décommander la réception qui doit avoir lieu à l'hôtel de ville.

LA REVUE DU 14 JUILLET
et les troupes de la mission Marchand

M. Gerville-Réache, député, vient d'envoyer la lettre suivante à M. Dupuy et au ministre de la guerre :

« Paris, le 30 mai.

» Monsieur le président du conseil,

» Monsieur le ministre de la guerre,

» Si le commandant Marchand a pu accomplir sa magnifique chevauchée à travers l'Afrique, c'est grâce aux vaillantes troupes, officiers et soldats, qui l'ont si vaillamment secondé.

» J'ai l'honneur de vous demander de les récompenser, en les appelant à prendre part, dans les rangs de l'armée, à la revue du 14 juillet prochain, afin qu'elles reçoivent les applaudissements de la France reconnaissante.

» Veuillez agréer, monsieur le président du Conseil et monsieur le ministre de la guerre, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

» Signé : GERVILLE-RÉACHE. »

LE PROCÈS DÉROULÈDE-HABERT

DEVANT LA

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

TROISIÈME AUDIENCE

Les couloirs du palais de justice présentent ce matin, avant l'ouverture des portes de la Cour d'assises et de la Chambre, le même aspect qu'hier et avant-hier. Seuls les témoins du procès Déroulède, des avocats et des journalistes, parcourent les galeries.

Les mesures d'ordre intérieur sont identiques à celles de ces deux jours passés ; mais le calme est aussi complet.

Aux abords du palais, malgré la tranquillité, les précautions sont les mêmes et resteront telles durant toute la semaine, paraît-il. Dans l'après-midi, le service d'ordre sera néanmoins renforcé en prévision de la sortie de MM. Paul Déroulède et Marcel Habert, dans la soirée, après le verdict.

A la cour d'assises, affluence encore plus considérable que les jours précédents pour cette dernière audience. Les dames qui étaient d'abord très peu nombreuses sont aujourd'hui en grande majorité. La salle est comble. L'entrée de MM. Quesnay de Beaurepaire et François Coppée est saluée par des applaudissements.

Le bruit qu'un incident sera soulevé au sujet des dépositions faites hier par le général Hervé et par M. Quesnay de Beaurepaire et que le gouvernement en a délibéré, fait l'objet des commentaires les plus animés, surtout quand on apprend que le général Hervé a reçu l'avis, à l'audience, du ministre de la guerre de se rendre auprès de lui pour s'expliquer sur sa déposition d'hier. Cette nouvelle cause une vive émotion.

L'AUDIENCE

La cour fait son entrée à midi. Le président Tardif déclare l'audience ouverte et donne la parole aussitôt à l'avocat général Lombard.

LE RÉQUISITOIRE

M. Lombard débute ainsi :

« Vous ne serez pas surpris, messieurs les jurés, que je retienne votre attention sur les faits mêmes de l'affaire qui est appelée devant vous car les deux précédentes audiences auraient pu vous les faire perdre de vue.

» Le procès intenté à MM. Déroulède et Habert n'a pas pour objet d'élucider la question de savoir si ces messieurs sont de galants hommes à qui on a le plaisir de serrer la main, il s'agit de savoir une chose beaucoup plus importante, beaucoup plus grave ; si Déroulède, avec la complicité d'Habert n'a pas commis l'acte qui l'amène devant vous et qui demande une répression ? »

M. Lombard aborde ensuite les faits mêmes du procès. Il constate que MM. Déroulède et Habert ont non seulement fait l'aveu complet des actes incriminés, mais encore en assument la pleine et entière responsabilité.

L'organe du ministère public retrace longuement les incidents qui se sont produits à la caserne de Reuilly et sur le parcours suivi par la brigade Roget. Il se pose en champion du gouvernement républicain et se fait l'avocat d'office de M. Loubet, « cet honnête homme dit-il, en qui le pays a pleine confiance. »

Il affirme que le pays jouit d'une liberté entière. (Rires et longs murmures).

Vivement dépité par ces rires, M. Lombard déclare avec un accent qu'il ne peut arriver à rendre ironique: « Si les personnes qui protestent savaient combien leurs protestations me sont indifférentes, elles me les épargneraient. »

Après cet incident, l'avocat général continue en faisant le procès du général Boulanger, dont M. Déroulède était le lieutenant et dont l'activité politique ne repoussait aucune alliance, ni bonapartiste, ni monarchique.

Selon lui, cette ancienne compromission devrait donner quelque retenue aux accusés.

Il revient à l'incident de la brigade Roget et montre le général arrivant place de la Natian, acclamé, dit-il, par cette population patriote qui, par son attitude et ses vivats, tenait à protester contre les injures et les calomnies proférées contre l'armée par des gens qui ne parlent pas et ne pensent pas comme des Français. Cette flétrissure des insulteurs de l'armée vaut à M. Lombard des applaudissements.

M. Lombard fait ensuite l'éloge de la discipline de l'armée, et il le fait suivre aussitôt d'un éloge de la République et soutient qu'il ne manque pas de républicains intègres qui se sont toujours dévoués pour le triomphe de leurs idées. (Mouvements divers.)

M. l'avocat général parle alors du 18 brumaire et du 2 décembre. Il compare les accusés à Bonaparte et à Sieyes. Longtemps, il se complait dans ce double parallèle historique. Puis il proclame que le parti nationaliste n'est autre chose au fond que le parti bonapartiste.

La salle reste impassible.

M. Lombard ne veut pas terminer sans dire son fait à M. Quesnay de Beaurepaire, « à cet ancien magistrat qui n'a pas craint, oublieux de ses devoirs, de livrer en pâture à la curiosité publique des faits connus par lui dans l'exercice de ses fonctions ».

C'était enfin le tour du général Hervé ; l'avocat général proteste contre les paroles prononcées hier par le témoin.

» Il est faux, s'écrie-t-il. que le pays ait vu diminuer sa confiance dans son armée, quelles que soient les attaques dont elle a été l'objet et quoi que le général Hervé en ait dit.

» L'armée française, s'écrie en terminant l'avocat général, forte de sa grandeur, forte de son devoir, saura toujours inspirer à tous le respect et la confiance. »

La fin du réquisitoire tombe à plat au milieu du silence et de l'indifférence glaciale de la salle.

Plaidoierie de Mᵉ Falateuf

La parole est à Mᵉ le bâtonnier Falateuf, dit le président. (Vif mouvement d'attention).

Mᵉ Falateuf trace tout d'abord un magnifique portrait de Déroulède qui a, dit-il, la folie de la patrie, comme d'autres ont celle de la croix. Puis il rappelle les brillantes étapes de sa carrière militaire et particulièrement la prise de Montbéliard à laquelle Déroulède prit une si noble part. (Applaudissements chaleureux).

L'éminent avocat raconte ensuite la naissance de la Ligue des Patriotes ; il arrive à l'époque du boulangisme, duquel il dit que de telles agitations ne se produisent sans une cause sérieuse et un malaise profond. (Applaudissements)

Déroulède a pris une part importante à ce mouvement. L'incohérence de ceux qui gouvernaient était si manifeste depuis la mort de Gambetta, c'était l'anarchie gouvernementale. Le boulangisme fut un instant l'espoir des gens de cœur comme Déroulède. (Applaudissements.) Hélas, vous connaissez la fin de l'aventure, dit Mᵉ Falateuf, ce qui devait être une rénovation bienfaisante, fut après la mort de Boulanger, le commencement d'une féodalité parlementaire dont nous souffrons encore aujourd'hui.

L'éminent avocat prononce ensuite une éloquente philippique contre ce régime parlementaire, cause de tous nos maux. Déroulède a voulu que le parlementarisme soit balayé et la République purifiée. (Applaudissements)

Puis Mᵉ Falateuf s'attaque à la plaie croissante du fonctionnarisme qui est une ruine pour le pays.

— Qu'est-ce que les parlementaires ont fait pour la France, s'écrie-t-il avec véhémence; ils en ont fait leur chose, si bien que les deux seuls présidents de la République qui ont osé prendre intérêt aux affaires publiques, ont dû s'éloigner devant le dégoût que leur inspiraient les parlementaires. (Applaudissements.) Le parlementarisme a fait revivre les pires des maux.

Que de souvenirs douloureux à l'extérieur ! Nous a-t-il donné seulement la sécurité ? Notre rôle dans le monde est arrêté et nous sommes à la merci des événements. Je ne vois qu'une éclaircie depuis trente ans : la signature de l'alliance franco-russe. (Applaudissements répétés.)

A l'intérieur, impuissance, anarchie, tels sont les deux mots qui résument le régime parlementaire. (Nouveaux applaudissements).

Mᵉ Falateuf cite de nombreux extraits de discours ou d'écrits de M. Méline, de M. Barthou et qui condamnent eux-mêmes le régime contre lequel Déroulède réserve toute son énergie. Si ce régime est encore debout, c'est que personne ne veut rien faire. Il défend aussi M. Déroulède d'avoir agi dans l'intérêt d'un prétendant quelconque; il cite de lui des déclarations à ce sujet.

L'éminent avocat s'exprime ainsi : Si Déroulède a voulu faire une révolution, c'est qu'il a pensé que cette révolution ne ferait pas couler de sang. Vous avez entendu hier M. le général Hervé, l'ancien commandant du 5e corps, celui qu'on appelle « le général frontière ».

Un journal a eu ce matin l'audace d'incriminer cette déposition, qui a mis des larmes dans nos yeux. (Mouvement.)

UN GROS INCIDENT

L'audience suspendue

Le défenseur lit l'article du *Rappel* au milieu des rumeurs indignées. « A l'heure où je parle, reprend Mᵉ Falateuf, le général Hervé vient d'être appelé au ministère de la guerre ». (Vive sensation.)

M. Deroulède, avec force : C'est une trahison. (Longs applaudissements.)

M. le Président : J'ai été assez tolérant jusqu'ici ; je vous prie de vous taire. (Protestations.)

Mᵉ Falateuf déclare que son client désire prononcer quelques mots. La parole lui est accordée.

M. Déroulède, avec force et énergie : « Je ne puis maitriser mon indignation ; oui, le général Hervé est venu ici accomplir un acte de courage, de loyauté et de droiture. Jamais il n'a fait de politique; je puis le déclarer ici : le jour où je devins l'ami du général Boulanger, Hervé rompit toute relation avec moi.

» Depuis lors quand je songeai à renverser le parlementarisme, on me donna le conseil de m'adresser au général Hervé. Je m'y refusais, sachant bien qu'il ne me suivrait pas. Non, Hervé s'est réservé pour une solution, celle de combattre l'Allemagne et aujourd'hui on veut lui arracher ses épaulettes et briser son épée. Eh bien, je ne le souffrirai pas, Messieurs les jurés, gardez-moi ou si vous me relachez, demain je recommencerai. Je saurai agir. »

Cette déclaration enflammée produit un effet énorme sur l'auditoire ; des applaudissements, des acclamations frénétiques éclatent. On entend de tous côtés : Bravo Déroulède! bravo Déroulède! Les chapeaux, les cannes s'agitent. M. Déroulède, toujours debout, crie : Vive la France ! A bas les traîtres ! Le public fait chorus avec lui ; l'enthousiasme est indescriptible, on n'a jamais vu scène pareille.

Le président ordonne de faire évacuer la salle, mais les gardes ne sont pas en force, le public résiste, le tumulte est à son comble.

Le président suspend alors l'audience et la Cour se retire. Un officier de la garde républicaine vient prier les accusés de se retirer.

M. Deroulède en le suivant s'écrie encore : Vive la France! A bas les traîtres !

Ce double cri est répété par la salle entière. Avant de disparaître, M. Déroulède pousse un dernier cri de : Vive l'armée ! L'auditoire éclate en nouvelles acclamations : Vive l'armée ! Vive Déroulède !

Mᵉ Ployer, qui est présent, intervient et cherche à calmer le public, puis il va parlementer avec le président dans la salle des délibérations. Cependant une cinquantaine de gardes arrivent et cherchent à faire exécuter l'ordre d'évacuation. La même résistance leur est opposée, la scène menace de dégénérer.

Lorsque Mᵉ Ployer revient, il a obtenu du président que la partie de la salle réservée au public debout sera seule évacuée. Cet ordre est alors exécuté sans trop d'encombre au milieu des applaudissements qui saluent les paroles de Mᵉ Ployer. Le calme se rétablit peu à peu; cependant la salle reste houleuse.

L'audience est reprise au bout d'un quart d'heure. La Cour rentre en séance; on ramène les accusés.

L'assistance accueille M. Déroulède par un tonnerre d'applaudissements.

M. le président adresse à M. Déroulède et au public une admonestation.

— Je ne peux plus tolérer, dit-il, de semblables manifestations qui sont contraires au respect de la justice.

La première personne qui se permettra de pousser un cri, de manifester dans un sens ou dans l'autre, sera amenée immédiatement au pied de la Cour qui lui appliquera la loi.

« M. Déroulède, votre qualité d'accusé vous donne certaine immunité, je ne peux plus admettre cependant vos écarts de langage. »

Le public ni les accusés ne soufflent mot. Sur invitation du président, Mᵉ Falateuf reprend sa plaidoirie.

« Si le peuple de Paris aime Déroulède, c'est qu'il aime ce qui est fort et ce qui est honnête ; si le soldat de France aime Déroulède, c'est que Déroulède est le chantre de son dévouement et de ses sacrifices ; si les officiers aiment Déroulède, c'est qu'ils ont les mêmes colères et les mêmes espoirs. (Approbation).

Mᵉ Falateuf rappelle quelle fut l'attitude de M. Déroulède an Congrès, la scène au cours de laquelle M. Deroulède, interpellant M. Loubet, lui cria : Panamiste ! panamiste !

» C'est ensuite la déposition de M. Quesnay de Beaurepaire qu'analyse Mᵉ Falateuf avec un art exquis. Ce que M. Déroulède a tenté, il espérait ardemment pouvoir le réussir. On a voulu faire croire que Déroulède désirait la dictature, le représenter comme un fou qu'il n'avait pas même pris le soin de s'entourer des précautions nécessaires pour faire réussir son projet.

» Qui est-ce qui peut dire qu'au dernier moment, des défaillances ne se sont pas produites, que des concours ne lui ont pas manqué. Des noms? Ah ! on sait bien que tout a été brûlé par Déroulède, que rien ne reste des ententes préalables, puisque Déroulède, suivant son expression, a choisi entre les deux termes de ce dilemme : délation ou ridicule. (Vive sensation dans l'auditoire).

» Déroulède a mieux aimé prêter au ridicule que de dénoncer qui que ce soit. Mais qui donc peut assurer qu'il n'y avait pas des complices qu'il a sauvés. (Nouvelle et profonde sensation.)

» Se retournant vers M. Déroulède, Mᵉ Falateuf s'écrie : « Inclinez-vous, messieurs les jurés, devant devant ce magnanime. »

Tout ce passage de la plaidoirie de Mᵉ Falateuf a jeté une véritable émotion dans l'auditoire. La Cour et le ministère public eu paraissent impressionnés.

Poursuivant sa plaidoirie, Mᵉ Falateuf, après avoir expliqué que Déroulède s'est conduit dans cette affaire comme un débiteur qui s'acquitte d'une dette, et qu'ayant promis à ses amis, il se devait pour s'acquitter, car il avait fixé l'échéance le 23 février, Il ajoute : Déroulède n'a eu qu'une devise : *Sursum corda!*

» Quelques-uns ont eu l'audace de le représenter comme un ambitieux, hélas ! Déroulède n'est qu'un sonneur de clairon et un tribun du peuple. Il a bien des qualités, il est bon écrivain, d'un réel talent, d'un courage que rien n'ément et toutes ses qualités lui ont créé une popularité. (Applaudissements)

Dans une vigoureuse apostrophe, Mᵉ Falateuf s'écrie encore :

« M. l'avocat général a prétendu que le système de Déroulède était mauvais, que tout était pour le mieux dans le meilleur des gouvernements. Ah ! je voudrais qu'il en fût ainsi et que nous puissions aller au devant du glorieux soldat qui se nomme Marchand et lui dire: « Merci, vous nous avez conquis un poste que la sagesse et la prudence du gouvernement ont su nous conserver. »

Des applaudissements enthousiastes éclatent de tous les coins de la salle ; des cris s'élèvent de vive Marchand, vive Déroulède.

En présence de cette manifestation qui se prolonge, le Président juge prudent et opportun de suspendre l'audience. Il est trois heures moins le quart.

Pendant toute la suspension, la salle reste très animée. On commente avec passion la belle plaidoirie de Mᵉ Falateuf. M. Déroulède échange avec ses amis des signes d'intelligence et des saluts de la tête ou de la main.

L'audience est reprise à 3 heures 1/4. Mᵉ Falateuf poursuit sa plaidoirie.

Dans une magnifique péroraison, le défenseur de M. Déroulède, supplie les jurés « de ne pas toucher à la liberté de celui qui est resté fidèle à toutes les noblesses » « quand même ! » au moment où tant d'efforts sont faits pour sauver ce que l'on peut encore appeler la trahison. »

Un long murmure approbateur s'élève tout d'abord de l'assistance, suivi bientôt de chaleureux bravos et de cris de : Vive Déroulède!

Les autres plaidoiries

M. Berthou, défenseur de M. Marcel Habert, a la parole. Il s'élève surtout contre la longue prison préventive qu'on a fait subir aux inculpés.

Mᵉ Reuillié présente quelques observations, mais le jury et le public sont visiblement fatigués et ne l'écoutent qu'à demi. A 6 heures, les plaidoiries sont terminées, M. le Président demande aux accusés s'ils ont quelque chose à ajouter pour leur défense.

Déclaration de M. Déroulède

M. Déroulède se lève. Il remercie d'abord Mᵉ Falateuf, puis, il fait un éloge chaleureux de son ami Habert.

« Messieurs les jurés, ajoute-t-il, je vous ai dit mes intentions, la République ne peut être relevée que par les moyens que j'ai employés.

» On n'époussette pas la boue, on la balaye. Si vous m'approuvez, rendez-moi la liberté. Si vous croyez au contraire, mes idées pernicieuses et mauvaises. la porte de la prison est encore fermée pour moi, ne l'ouvrez pas. (Sensation prolongée.)

A son tour, M. Marcel Habert s'écrie :

« Pour moi, j'aime mieux être enfermé avec Déroulède, qu'en liberté avec des canailles. » (Applaudissements.)

Le jury se retire à 6 heures 05 dans la salle des délibérations.

Pendant son absence, la salle est très agitée.

On commente avec passion, les incidents de l'audience. L'acquittement ne parait douteux à personne.

L'ACQUITTEMENT

En effet, au bout d'un quart d'heure seulement de délibération, le jury rentre dans la salle. **Le Président annonce que le verdict est négatif sur tous les points.**

En conséquence, MM. Déroulède et Habert sont acquittés.

Aussitôt, la salle éclate en applaudissements frénétiques.

Des cris s'élèvent de toutes parts : Vive Deroulède ! Vive Habert ! Vive Marchand ! Vive la France ! A bas les juifs !

L'audience est levée.

MM. Déroulède et Marcel Habert sont très entourés et serrent de tous côtés les mains qui se tendent. Ils répètent : Merci, merci.

Mais tout à coup M. Déroulède monte sur son banc et s'écrie en agitant son chapeau : Vive le jury ! Ce cri est répété par toute la salle à plusieurs reprises. Alors seulement le public commence à s'écouler et entonne des chants patriotiques.

LES COULOIRS DU PALAIS

Dans l'après-midi, le nombre des curieux venus à la cour d'assises a sensiblement augmenté. Néanmoins le calme est complet jusqu'à quatre heures, heure à laquelle toutes les personnes répandues dans les couloirs sont attirées vers la porte de la cour d'assises par une immense rumeur qui s'en échappe.

On entend du dehors en même temps que de longs et frénétiques applaudissements, des cris de : Vive Déroulède! bravo ! bravo ! En même temps on voit passer le capitaine de la garde républicaine et 50 de ses hommes requis pour faire exécuter l'ordre d'évacuation de la salle donné par le président des assises.

Peu après c'est dans les couloirs où le public se répand une animation considérable. On y commente vivement l'incident qui vient de se produire et les paroles énergiques de M. Paul Déroulède dont on admire la courageuse attitude.

L'animation croît à un certain moment, le bruit circulant que le général Hervé serait mis en disponibilité et même puni d'arrêt de rigueur par le ministre de la guerre, à la suite de sa déclaration d'hier.

Mais l'indignation est à son comble et tourne à l'exaspération quand se répand le bruit invraisemblable que Marchand, le héros de Fashoda serait, lui aussi, frappé de 40 jours d'arrêt, pour son discours de Toulon. On ne veut pas croire à une semblable iniquité et on pense plutôt que ce sont là des bruits tendancieux.

AUX ABORDS DU PALAIS

Ainsi que nous l'avions fait prévoir ce matin, les mesures d'ordre ont été renforcées cette après-midi. Cette précaution prise vers quatre heures a été justifiée d'ailleurs de façon immédiate à ce moment par l'affluence inusitée des curieux sur la place Dauphine et sur le boulevard du Palais.

Vers le moment où se produisait à la Cour d'assises, l'incident que l'on sait, la place Dauphine était noire de monde et sur les boulevards la circulation difficile. Les brigades d'agents placées en réserve, sont alors sorties et ont peu à peu refoulé les curieux et dégagé complète-

---

FEUILLETON DU 2 JUIN 1899. — Nº 23

ABANDONNÉE !

DEUXIÈME PARTIE

Larmes et Sourires

V

LE FRÈRE

— Que compte faire votre frère en France? demanda M. de Favreuil à sa femme en reposant sur la table la tasse qu'il venait de vider à petites gorgées.

Le colonel et Clotilde prenaient le café dans le jardin.

Lucien, arrivé de la veille, venait de les quitter après le déjeuner et sous prétexte d'aller pêcher dans la petite rivière très poissonneuse qui traversait le parc. En réalité, d'après ses conventions avec sa sœur, il s'éloignait pour que celle-ci décidât, en compagnie de son mari, de l'avenir réservé au jeune aventurier.

— Mais, dit l'ancienne gouvernante assez embarrassée, je l'ignore...

— N'ayant pas de fortune, continua le colonel, il ne peut tenir aucun rang... Mieux vaudrait pour lui retourner en Amérique, et reprendre le métier qu'il exerçait. Donner des leçons de français à de riches étrangers, je ne vois rien là-dedans de déshonorant, ni de désagréable...

Comme on le voit, M. de Favreuil avait complètement ajouté foi à l'histoire inventée de toutes pièces par le peu scrupuleux Marestan, et il croyait son beau-frère arrivé en droite ligne des Etats-Unis.

Mme de Favreuil, prévoyant que son mari n'accepterait pas volontiers la combinaison qu'elle était chargée de lui faire agréer, eut un imperceptible froncement de sourcils.

Mais elle rendit vite à ses beaux yeux la brillante pureté de leur regard.

Et se rapprochant du colonel :

— Je crois, dit-elle, que Lucien ambitionnerait plutôt de demeurer à Paris pour une situation, même modeste..

— Toujours Paris ! Les jeunes gens ne connaissent qu'une ville au monde, Paris !...

— Il serait injuste, insinua Clotilde, d'adresser ce reproche à Lucien, qui a toujours vécu à l'étranger. Mais je suis sa sœur ; il me témoignait autrefois une vive affection, et il lui est pénible de se trouver toujours si loin de moi.

— J'admets ce sentiment. Mais, encore une fois, que voulez-vous qu'il fasse en France?

— Ecoutez, fit Clotilde en prenant tendrement la main de son mari et en la gardant dans les siennes, Lucien n'est pas ambitieux. Son plus grand désir, je vous l'ai dit, est de ne pas trop s'éloigner de moi... Une position modeste conviendrait parfaitement à son caractère... Ne pourriez-vous, puisque, actuellement, vous n'avez pas de secrétaire, le garder auprès de vous en cette qualité ?

La proposition était lancée.

A travers ses cils baissés, la jeune femme observa l'effet qu'elle produisait sur son mari.

Elle vit son visage se contracter légèrement sous l'empire de la contrariété.

Après un moment de silence, ne voulant pas opposer un refus au premier désir que lui témoignait sa femme, M. de Favreuil tâcha d'éluder la question.

— En ce moment, dit-il, je ne travaille pas, et je compte bien passer tout l'été ici à me reposer, avec vous...

— Tout l'été ici ! exclama Clotilde sans dissimuler une moue qui plissa ses lèvres minces.

— Sans doute fit le colonel, surpris du résultat de ses paroles, est-ce que ce projet vous déplairait ?

— Franchement, dit Clotilde. s'efforçant à rire, il ne m'enthousiasme pas !...

— Et pourquoi ?

— Je sais que vous aimez peu le monde, mais entre les plaisirs quotidiens et l'absence totale de distractions, il y a loin ! Ce château, mon ami, a presque autant de gaîté qu'un cimetière ! Il n'offre même pas le confortable... Depuis des années, vous ne l'avez pas habité... Rien n'est en état... Non, si vous m'en croyez, nous n'y passerons pas l'été...

— Alors, où irons-nous ? demanda plaintivement M. de Favreuil.

— Vous me demandez de vous soumettre les petits plans que j'ai formés !... Ah ! c'est gentil, ça ! fit Clotilde avec un enjouement forcé...

— Je vous écoute.

— Eh bien, mon petit mari, mon idée à moi, la voici ! L'été commence à s'avancer. Nous devrions partir aux bains de mer...

— Aux bains de mer ! se récria le colonel.

— Oh ! vous m'interrompez déjà ! Laissez-moi finir... Ensuite nous reviendrions ici, pour l'ouverture de la chasse, et nous rentrerions à Paris !...

— Mais je ne chasse pas !

— Vous regarderiez nos invités.

— Nos invités ?...

— Oh ! quelques amis seulement... rien que pour égayer la solitude... Mes projets ne vous plaisent pas ?...

— Je vous avouerai, ma chère Clotilde, que je comptais après mon mariage avec vous, mener une vie très tranquille et très retirée... Je ne vous soupçonnais pas ces intentions...

— Mais, protesta Clotilde, je ne vous parle pas de donner des bals ni aucune espèce de fête, bien que ce soit de mon âge... Je savais fort bien ce que je devais sacrifier quand j'ai accepté votre proposition, et l'affection profonde que je vous ai vouée, mon ami, vous est un sûr garant de l'avenir à ce sujet... Si vous étiez malade, je ne songerais qu'à vous soigner... Or, comme vous ne l'êtes pas, il ne me reste qu'à vous distraire...

— Je vous assure que je ne m'ennuie pas ainsi ! prononça le colonel avec un inconscient égoïsme.

Mme de Favreuil retint un sourire et répliqua avec une nuance de dépit :

— J'accepterai la façon de vivre qu'il vous plaira de m'imposer.

— Je ne veux rien vous imposer ! se défendit le colonel, redoutant de froisser Clotilde.

— Mais continua fermement celle-ci, il est pour moi une question essentielle, inébranlablement enracinée et au sujet de laquelle vous me permettrez de maintenir ma volonté.

— Qu'est-ce donc? interrogea M. de Favreuil, vaguement inquiet et ému du ton que prenait Clotilde.

— Je tiens, acheva Mme de Favreuil, à ce que vous me fréquentiez dans les familles que vous présentiez naguère. C'est là une affaire d'amour-propre, mais j'y tiens absolument. Puisque vous avez jugé Mlle de Raville digne de devenir votre femme, il est naturel que Mme de Favreuil soit fière du titre que vous lui avez donné !

— Ma chère Clotilde, dit le colonel, je ne pourrais songer à vous refuser pareille satisfaction. D'ailleurs tous vos désirs sont des ordres pour moi.

Et, galamment, il s'inclina pour baiser les doigts de sa femme.

Clotilde eut alors un sourire de triomphe.

— Voyons, ne trouvez-vous pas que je suis assez belle pour vous faire honneur? demanda-t-elle avec une mine de hautaine coquetterie.

— Vous êtes exquise, répondit M. de Favreuil. Demain, nous partirons à la mer et nous rentrerons à Paris quand vous voudrez.

— A la bonne heure! Et votre grand travail? Vous le reprendrez aussi ! C'est la gloire pour vous !

Ces mots rendirent le colonel de nouveau soucieux.

Puis, brusquement :

— Voulez-vous me permettre, ma chère Clotilde d'être franc avec vous sur un point délicat?

— Certes!

— Eh bien, je préférerais ne pas m'attacher la personne de votre frère...

— Pourquoi?

— Son regard a quelque chose d'étrange... C'est sans doute un charmant garçon... Que voulez-vous? il ne me plaît pas.

(A suivre)

MARCEL ROSNY.